

Compte-Rendu de réunion Commission Handi-Escalade Du 22 mai 2018, 18h45-20h00

Réunion par Visio-conférence, séance commencé à 18h45

Étaient présents :

Stephie **DAVID**, membre de la commission Karine **HERNANDO**, Responsable de la commission Fernand **RINGOT**, salarié de la Ligue Valérie **SCHREVEL**, membre de la commission Daniel **TESSIER**, membre de la commission

Étaient excusés :

Pierre-Alain **BERNARD**, membre de la commission Sabrina **BLINDAUER**, membre de la commission Jean-François **BRIAND**, membre de la commission Bruno **FLORET**, membre de la commission Jean-François **VALEN**, membre de la commission

La réunion avait notamment comme objectif, de faire un premier bilan des retours obtenus et de réfléchir ensemble aux orientations et actions futures de la commission.

I. BILAN:

La réunion a commencé par un bilan sur le retour du sondage :

Sur 77 clubs, il y a eu 14 réponses, soit ~ 18% de retours. Ce qui nous laisse une bonne marche de progression, sachant que tous les clubs des représentants de la commission non pas forcement répondu.

Sur les 14 clubs ayant répondu, 10 accueillent des personnes en situation de handicap, soit ~71%. 9 clubs sur 14 ne sont pas labélisés.

Ce qui n'est pas un frein, puisque 57% d'entre eux organisent des manifestations handi.

Nous avons également fait le point sur la terminologie concernant le terme d'inclusion, utilisé dans le sondage, et qui semble n'avoir pas été compris par tous de la même manière. Ainsi, dans notre cas, il s'agit bien d'accueil de personnes en situation de handicap qui pratiquent en même temps que les valides.

Séances spécifique	Inclusion	Les deux
2	5	3



Commentaires des clubs sur leurs freins :

La mise à disposition d'encadrants sensibilités et disponibles pour des séances régulières. Le manque de connaissance en lien avec le public.

Pas de demande.

Petit groupe de 3 - personnes qui viennent avec leurs encadrants durant les séances adultes du club dans le cadre de leur travail.

Aucun Frein.

Manque d'encadrants formés et sensibilisés à ce public. Manque de créneaux disponibles.

A ce jour, le club n'a pas eu de demande spécifique. Mais nous allons réfléchir pour la saison prochaine.

Manque d'encadrants formés et sensibilisés à ce public. Manque de créneaux disponibles.

Il faudrait former les encadrants à encadrer des personnes en situation de handicap.

En fait nous accueillons uniquement un jeune autiste en inclusion dans un groupe de jeune. Toutefois, malgré son expérience en escalade, la qualité de notre encadrement (de l'aveux des encadrants bénévoles eux-mêmes) est un peu juste. Notre principal frein actuellement, est le caractère 100% bénévole de notre encadrement : nous devons professionnaliser notre encadrement pour le faire progresser, et nous tourner vers ce nouveau public

II. LE PLAN D'ACTION DE LA COMMISSION HANDI-ESCALADE **NOUVELLE AQUITAINE:**

Ce Plan régional Handi doit nous permettre de fixer les objectifs généraux à court, moyen et long terme et définir les actions à mener pour parvenir à ces objectifs.

(Voici une première version de notre plan d'action, n'hésitez pas à me faire part de vos remarques et suggestions ...)

A court terme

L'objectif est de continuer d'identifier et de recenser les clubs qui participent à la promotion de l'handiescalade, afin d'établir un état des lieux précis en Nouvelle-Aquitaine.

A moven terme

L'objectif est de sensibiliser, former et accompagner les encadrants des clubs accueillant ou voulant accueillir ce type de public.

A long terme

Les objectifs n'ont pas encore été définis



Pour parvenir à ces objectifs, quelques solutions ont été envisagées :

- Recenser les bonnes pratiques des clubs, afin de savoir comment ils accueillent et quelques solutions ont-ils trouvés pour faire pratiquer ces personnes, en fonction de leur handicap (visuel, moteur...).
- Réaliser des petites vidéos de séances d'encadrement, afin de mieux comprendre et assimiler les techniques de travail de chacun.
- Nécessité de commencer à travailler avec les deux autres fédérations (Ligue Handisport et Sport Adapté) afin de comprendre comment nous pourrions travailler ensemble sur un objectif commun qu'est le développement de la pratique pour les personnes en situation de handicap.

1. Cahier des bonnes pratiques :

Nous sommes convenus d'établir un « cahier des bonnes pratiques » pour chaque handicap et par club. Ce « cahier des bonnes pratiques » par handicap, devra contenir vos « bonnes » pratiques, c'est-à-dire ce qui a été mis en place pour que la personne puisse grimper ...

GEMOZAC ESCALADE ET MONTAGNE	Daniel Tessier	Déficience Mentale
M.E.R Montagne Escalade Rochelaise	Emeline Josselin	Déficience Mentale
W.E.IX Workagne Escalade Reconcidise		Déficience Moteur
BRIVE ESCALADE CLUB	Alain Noble	Déficience Mentale
ESCALIBOURNE	Pierre Peyraga	Déficience Visuelle
ESCALIBOURNE		Déficience Mentale
		Déficience Moteur
J.S.A -U.S.B Escalade	Karine Hernando	Déficience Mentale
J.S.A -U.S.B Escalade		Déficience Visuelle
		Déficience Auditive
AMICALE LAIQUE DACQUOISE	David Minjacq	Déficience Moteur
AMICALE LAIQUE DACQUOISE		Déficience Visuelle
MONT 2 VERTICAL	Rémi Focchanere	Déficience Visuelle
WONT 2 VERTICAL		Déficience Auditive
LEZARDS DE LESCAR	Bernard Prat	Déficience Mentale
LEZARDO DE LEGGAR	(BE Escalade)	Déficience Visuelle
AMEROC	Ludovic Lebreton	Déficience Moteur
		Déficience Mentale
LE GRIMPE	Clément Braud	Déficience Mentale

Pour les clubs dont un représentant est dans la commission, il a été demandé d'établir leur propre cahier des bonnes pratiques, et pour les autres clubs, Karine s'occupe de les contacter d'ici la prochaine réunion.

(Et bien sûr, pour les membres de la commission dont nous n'avons pas eu de retour, n'hésitez pas à faire de même. Vous avez tous, chacun votre tour, évoqué vos bonnes actions, vos bonnes pratiques.)

Ce catalogue des bonnes pratiques enfin établit, Karine rencontrera avec Fernand, les fédérations handisports et sport adapté. (Point III de solutions pour atteindre les objectif du plan d'action)



2. Formation:

Nous avons évoqué la possibilité d'intégrer dans les formations Initiateur SAE et SNE un module Handi-escalade. Il faut que l'on travail ce module avant de pourvoir le proposer à la Commission Formation.

3. Séminaire - colloque :

Nous n'avons pas encore statué sur le format de cette rencontre. Mais nous pensons que réaliser une rencontre avec des responsable des CDOS, du Handisports, du Sport Adapté, d'encadrants en escalade et aussi des personnes en situation de handicap tel que Nicolas Moineau permettrait de faire bouger les mentalités.

Séance levée à 20h00.

Prochaine Réunion le mardi 18 septembre 2018 à 18h45